



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Janvier 2014

Guide de l'hébergement vers le logement Département du Gard

Direction Départementale
de la Cohésion Sociale du Gard

Mas de l'Agriculture
1120, Route de Saint-Gilles B.P. 39081 - 30972 Nîmes Cedex 9
☎ 04 30 08 61 20 Courriel : ddcs@gard.gouv.fr

Sommaire

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) Volet urgence et Volet insertion	4
Les dispositifs de veille sociale.....	5
115 et équipe mobile /SAMU social	6
Service d'Accueil et d'Orientation (SAO)	7
Accueil de jour généraliste et spécialisé.....	8
Les dispositifs d'hébergement	9
Hébergement d'Urgence (HU)	10
<i>Croix Rouge Française d'Ales</i>	12
<i>La Clède</i>	13
<i>La Clède</i>	14
<i>CCAS de Bagnols Sur Cèze</i>	15
<i>Riposte</i>	16
<i>Service d'Entraide Protestant (SEP)</i>	17
<i>La Gerbe – Ferme Claris</i>	18
<i>Espélido – Grétry</i>	19
<i>Résidence Sociale « FJT Charles Gide »</i>	20
<i>Fondation de l'Armée du Salut – Les Glycines</i>	21
<i>FAR Saint Vincent</i>	22
<i>La Celle</i>	23
<i>Vigan Inter'Aide</i>	24
<i>Mas de Carles</i>	25
Hébergement de Stabilisation	26
<i>La Clède</i>	28
<i>La Gerbe – Ferme Claris</i>	29
<i>Espélido – Grétry</i>	30
<i>Vigan Inter'Aide</i>	31
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).....	32
<i>La Clède</i>	34
<i>La Clède – FAS</i>	35
<i>Espélido – Mas d'Alesti</i>	36
<i>Fondation de l'Armée du Salut – Les Glycines</i>	37
<i>Croix Rouge Française – Henry Dunant</i>	38
<i>Mas de Carles</i>	39
Logements et chambres conventionnés à l'Aide au Logement Temporaire (ALT)	40
<i>ALG</i>	42
<i>Espélido</i>	43
<i>CCAS de Bagnols sur Cèze</i>	44
<i>Entraide Protestante de Bagnols Sur Cèze</i>	45
<i>Association Relais</i>	46
<i>La Gerbe – La Passerelle</i>	47
<i>Croix Rouge Française – Henry Dunant</i>	48
<i>La Clède – FAS</i>	49
<i>SOS Drogue et Soins – Lou Cantou</i>	50
<i>SOS Drogue et Soins – Les Capitelles</i>	51
<i>SOS Drogue et Soins – Mas Saint Gilles</i>	52
<i>Résidence Sociale Albaric</i>	53
<i>APAJH du Gard</i>	54
<i>ARAP Rubis</i>	55
<i>La Maison des Parents</i>	56

Les dispositifs de logement adapté.....	57
Les Pensions de familles (Maison relais)	58
<i>Riposte</i>	60
<i>Service d'Entraide Protestant « Le Figuier »</i>	61
<i>La Gerbe « La Maison d'À Côté »</i>	62
<i>Habitat et Humanisme « Lou Recantou »</i>	63
<i>Vigan Inter'Aide « Le Vieux Mas »</i>	64
<i>Habitat et Humanisme « La Margeride »</i>	65
<i>Société Protestante des Amis des Pauvres «Lumière et vie »</i>	66
<i>La Clède « Salvadore Allende »</i>	67
Intermédiation Locative (IML).....	68
<i>La Clède</i>	69
<i>Habitat et Humanisme</i>	70
Annexes.....	72
Le Droit au logement opposable – DALO	73
La demande de Relogement Prioritaire – DRP	74

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)

- **Présentation** : créé par la refondation du dispositif d'accueil et d'accès au logement et à l'hébergement, le SIAO constitue une organisation structurante sur les territoires de mise en réseau et de coordination de l'ensemble des acteurs de l'Accueil Hébergement Insertion dans une finalité d'amélioration des réponses proposées aux situations d'exclusion sur les territoires.
Sur le département du Gard, le SIAO est un service unique qui gère conjointement les deux missions Urgence et Insertion. Sa gestion en a été confiée à la Croix-Rouge Française.
Le volet urgence s'appuie sur le 115.
Le SIAO rassemble ainsi les acteurs et les dispositifs d'accueil, d'information et d'orientation (115, SAO, accueil de jour...) et ceux des dispositifs d'hébergement et d'accès au logement (CHU, CHRS, logements adaptés, bailleurs sociaux...), par la mise en commun des places proposées et la réunion des acteurs dans des instances de concertation en vue de l'attribution des places et traitement des situations délicates.
- **Missions** : Le SIAO participe à l'évaluation et l'orientation des personnes en situation d'exclusion. Il recueille et centralise dans ce cadre l'ensemble des demandes de prises en charge tant relatives à l'urgence qu'à l'insertion, assure la régulation des orientations et des attributions vers les offres d'hébergement / logements disponibles et adaptées à la situation des personnes conformément aux conclusions du diagnostic social. Le SIAO par ses missions contribue à l'observation sociale et à l'évolution de l'offre pour une meilleure adéquation aux besoins.
- **Textes** : Art. L.345-2 et D.345-8 CASF, circulaires 8 avril et 7 juillet 2010, 31 janvier 2011, 29 mars 2012, 12 avril 2013, référentiel national des prestations « Accueil-Hébergement-Insertion ».

Le SIAO du Gard **Croix-Rouge Française**

URGENCE

Le 115

☎ 115 ou 04 66 67 64 94

INSERTION

14 Rue Dagobert 30900 Nîmes

☎ 04 66 67 78 98

siao.nimes@croix-rouge.fr

Le dispositif de veille sociale (accueil, information et orientation)

Le dispositif de veille sociale est « chargé d'accueillir les personnes sans abri ou en détresse, de procéder à une première évaluation de leur situation médicale, psychique et sociale et de les orienter vers les structures ou services qu'appelle leur état. Ce dispositif peut être saisi par toute personnes, organisme ou collectivité ».

Le dispositif comprend :

- un service d'appels téléphoniques pour les personnes sans-abri, dénommé « 115 »
- des équipes mobiles chargées d'aller au contact des personnes sans abri
- des services d'accueil et d'orientation
- des accueils de jour

Le dispositif de veille sociale revêt différentes missions, précisées par le référentiel national des prestations « Accueil-Hébergement-Insertion ».

Le dispositif de veille sociale initié par la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions de 1998 et révisé par l'article 71 de la loi de mobilisation pour le logement et de lutte contre les exclusions du 25 mars 2009. Art. L. 345-2 et D.345-8 CASF.

Le 115

- **Présentation :** Le 115, numéro vert national pour les « sans abri », permet d'accéder à une permanence d'accueil téléphonique, fonctionnant 24H/24, 7J/7, chargée de répondre aux situations d'urgence sociale.
Le 115 est un numéro gratuit. Il se caractérise par un accueil téléphonique immédiat et anonyme si tel est le souhait de la personne.
Le 115 peut-être sollicité par les personnes à la recherche d'un hébergement, mais également pour signaler une personne en difficulté.
Le 115 est au cœur du dispositif d'urgence et de la veille sociale.
- **Missions :** Le 115 a pour mission l'accueil, l'écoute et l'information des personnes, l'évaluation de leur situation et l'orientation notamment vers l'hébergement, l'accès aux soins, l'aide alimentaire et les structures sociales du département. Doté d'une vision transversale sur l'ensemble du territoire (recensement au quotidien de l'offre disponible des places d'hébergement), le 115 contribue à l'observation sociale, la coordination des acteurs et la régulation du dispositif d'urgence.

☎ 115 ou 04 66 67 64 94

Equipe mobile : SAMU social

- **Présentation :** Appelée également maraude, l'équipe mobile effectue des tournées de jour comme de nuit pour aller dans la rue vers les personnes les plus désocialisées n'exprimant aucune demande. Elle est constituée de bénévoles et/ou de professionnels.
- **Missions :** Après l'évaluation, l'équipe mobile apporte des réponses diversifiées et adaptées aux besoins de la personne : écoute, soin, information, accompagnement et orientation vers des lieux de soins, d'hébergement ou de suivi. L'équipe mobile assure un suivi régulier des personnes dans leur « espace vie », pour les personnes restant à la rue.
- **Textes :** circulaire 05 mars 2009 pour la relance relative à l'hébergement. Art. D.345-8 CASF.

Le SAMU Social du Gard

Croix-Rouge Française

Secteur Nîmes

Pôle social

9 Rue du Mail 30 000 Nîmes

Responsable : Mr DUPUY

olivier.dupuy@croix-rouge.fr

Délégation locale d'Alès

6, Boulevard Gambetta

Responsable : Mme WIESNIESKY

samu-ales@croix-rouge.fr

Service d'Accueil et d'Orientation (SAO)

- **Présentation** : Lieu d'accueil, le SAO reçoit toute personne en situation de précarité et d'exclusion pour évaluer les besoins et identifier avec elle la nature des réponses à apporter.
- **Missions** : Il propose un accueil physique, une écoute professionnelle, une analyse des besoins immédiats et/ou d'accès aux droits, un accompagnement et une orientation des personnes vers des lieux de soin, d'hébergement, d'accès aux droits ou de suivi. Il procède à la domiciliation, si nécessaire.
Le SAO peut disposer d'un conseiller social qui assure directement le suivi, ou effectue le relais vers l'interlocuteur prenant en charge la personne. Enfin le SAO peut avoir une mission d'observation sociale en lien avec le 115.
- **Textes** : Art L.345-2 et D.345-8 CASF

SAO du Gard :

Adéjo

Adéjo - SOS Habitat et soins
1 Rue Terraube
30000 Nîmes
04 66 36 70 96
mas.st.gilles@groupe-sos.org

Espélido

Espélido SAOI
30 Rue Henri IV
30000 Nîmes
04 66 04 78 00
association@espelido.org

La Clède

Saje
10 Faubourg du Soleil
30100 Alès
04 66 52 04 80
association.saje@wanadoo.fr

Accueil de jour généraliste

- **Présentation** : A destination d'une population en errance, l'accueil de jour constitue un lieu de sociabilité, d'échange, de repos et d'accompagnement en journée. Il est ouvert de manière plus ou moins continue selon les territoires, et est animé par des professionnels et/ou des bénévoles.
- **Missions** : L'accueil de jour donne accès à des prestations de base répondant aux besoins de première nécessité : repas ou boissons chaudes, douches, laverie, bagagerie, domiciliation...
Un accompagnement dans les démarches administratives, l'accès aux soins, l'orientation vers un hébergement d'urgence peut également être proposé.
- **Textes** : Art L.345-2 et D.345-8 CASF

Adéjo-SOS Habitat et soins

Accueil de jour

Accueil de nuit sans hébergement

1 Rue Terraube
30000 Nîmes
04 66 36 70 96

mas.st.gilles@groupe-sos.org

La Clède

Saje

10 Faubourg du Soleil

30100 Alès

04 66 52 04 80

association.saje@wanadoo.fr

Accueil de jour spécifique pour les femmes victimes de violences conjugales

Fondation Armée du Salut

CHRS Les Glycines

4 Rue de l'Ancien Vélodrome

30000 Nîmes

04 34 39 04 31

lesglycines@arneedusalut.fr

Lundi 10h - 17h

Mercredi, jeudi et vendredi 12h - 17h

La Clède

Au sein du service FAS

8 Rue Romain Rolland

30100 Alès

04 66 52 22 68 / 06 45 26 99 14

pointecoute@agfas.fr

Mardi et jeudi 9h - 17h

Mercredi 14h - 17 h

Vendredi 9h - 12h

Les dispositifs d'hébergement

L'accueil en hébergement est destiné aux personnes sans domicile ou contraintes de le quitter en urgence (femme victime de violence notamment), en situation de précarité et connaissant de graves difficultés sociales. L'hébergement est provisoire dans l'attente d'une solution de logement durable et adaptée.

Il ne donne pas lieu à l'établissement d'un bail ou d'un titre d'occupation ni au versement d'un loyer, ce qui n'exclut pas une participation financière des familles ou personnes accueillies (participation prévue par le Code de l'Action Sociale et des Familles, pour l'hébergement en CHRS).

Les personnes hébergées ne bénéficient pas des aides personnelles au logement.

Hébergement d'Urgence (HU)

- **Présentation :** Par distinction avec l'hébergement d'insertion ou de stabilisation, l'hébergement d'urgence a vocation à apporter des solutions immédiates et de courtes durées à des demandes urgentes. Le principe de continuité (instauré par l'article 4 de la loi DALO et confirmé par l'article 73 de la loi MOLLE) bouscule la distinction en prévoyant que toute personne accueillie dans une structure d'urgence doit pouvoir y demeurer dès lors qu'elle le souhaite jusqu'à ce qu'une orientation adaptée lui soit proposée.

L'hébergement d'urgence est réalisé dans :

- les centres d'hébergement (CHU)
 - les CHRS avec des places dédiées à l'urgence
 - les appartements conventionnés ALT
 - le dispositif hôtelier
 - les centres spécifiques mobilisés pour l'accueil pendant les périodes hivernales sur décision préfectorale (réquisition de locaux, accueil en surnombre dans les centres d'hébergement...)
- **Mission :** hébergement temporaire de personnes ou familles sans-abri, offre des prestations de première nécessité (gîte, couvert, hygiène), apporte une première évaluation sociale, médicale et physique ; éventuellement aide dans leur démarche d'accès aux droits et recherche d'un logement ou d'une structure d'insertion adaptée.
 - **Public accueilli :** Pas de conditions réglementaires de ressources. Il s'agit d'un **accueil « inconditionnel »**, c'est-à-dire **sans sélection des publics accueillis**, et notamment **sans condition de régularité du séjour** (quelque soit le mode de financement).
 - **Durée du séjour :** conformément à l'article 4 de la loi DALO, le séjour dure aussi longtemps qu'une solution durable n'est pas proposée à la personne ou à la famille, sauf si elle ne souhaite pas ou enfreint le règlement intérieur de l'hébergement.
 - **Forme d'habitat :** Cette forme est variée, du dortoir à la chambre individuelle, voire au logement banalisé dans le diffus. Des efforts d'humanisation visent à améliorer les conditions de sécurité, de confort et de respect de la vie privée (suppression des dortoirs notamment).
 - **Mode de gestion :** essentiellement associative
 - **Mode de fonctionnement :** présence du personnel pendant les horaires d'ouverture et dans la plupart des cas les établissements assurent une présence 24H/24.
 - **Textes :** circulaire DGAS/1A/LCE/2007/90 du 19 mars 2007 définissant le principe de continuité dans la prise en charge des personnes sans-abri posé par l'article 4 de la loi DALO du 5 mars 2007, circulaire UHC/IUH du 4 juillet 2008 relative à la mise en œuvre de la politique du logement et à la programmation des financements aidés de l'Etat pour 2008, circulaire UHC/IUH/6 n°2000-16 du 9 mars 2000 relative aux opérations financées sur la ligne d'urgence. Art. L. 345-2-2 CASF
 - **Nombre de places dans le département du Gard :** 161
(20 supplémentaires pendant la période hivernale)

Hébergement d'Urgence

Localisation	Nom Hébergement d'Urgence	Association	Places
Alès	Croix-Rouge Française d'Alès	Croix-Rouge Française	12
Alès	La Clède	La Clède	26
Bagnols-sur-Cèze	C.C.A.S. Bagnols sur Cèze	C.C.A.S. Bagnols sur Cèze	4
Bagnols-sur-Cèze	Riposte	Riposte	7
La Grand'Combe	Le SEP	Service d'Entraide Protestant	10
Lézan	La Ferme Claris	La Gerbe	6
Nîmes	Espélido Grétry	Espélido	15
Nîmes	FJT Charles Gide	FJT Charles Gide	23
Nîmes	Les Glycines	Fondation de l'Armée du Salut	9
Pont-Saint-Esprit	Far Saint Vincent	Far Saint Vincent	13
Roquedur	La Celle	La Celle	20
Le Vigan	Vigan Inter'aide	Vigan Inter'aide	10
Villeneuve les Avignon	Mas de Carles	Mas de Carles	6



Hébergement d'urgence Croix-Rouge Française d'Alès
20 Quai Ferréol
30 100 Alès

Association CROIX-ROUGE FRANCAISE

Coordonnées
☎ 04 66 56 59 60

Contact Mr DUPUY, Directeur

Capacité 12 places
4 places Femmes
5 places Hommes
3 places indifférenciées

Forme d'habitat
Collectif

Public accueilli
Aucune personne mineure n'est accueillie (même accompagnée des parents)
Possibilité d'accueillir un couple (chambre double)

Typologie des logements
7 logements

	Nombre	Particularités
Chambre individuelle	3	
Chambre double	3	
studio	1	3 places

Spécificités
➤ Mise à l'abri immédiate selon places disponibles
➤ Accueil des animaux domestiques : selon étude particulière de la situation

Hébergement d'urgence La Clède
30 100 Alès

Association LA CLEDE

Coordonnées

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES

Siège administratif : 8-10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES

☎ 04 66 86 52 67

☎ 04 66 78 60 38

Courriel laclede@laclede.fr

Contact M. BOUQUET, Directeur

Capacité 21 places

Public accueilli

Tout public

Forme d'habitat

Hébergement en appartement individuel allant du studio au T4.

Spécificités

- Modalité d'accueil : individuel, en appartement
6 logements pour toute composition familiale.
- Admission après entretien préalable, sous 48h.
- Hébergement limité dans le temps
- Hébergement en vue d'une mise à l'abri rapide (accueil en 48h maxi, sur orientation du S.I.A.O (115 & insertion.).
- Domiciliation et accompagnement
- Possibilité d'être accompagné d'un animal hors catégorie 1 et 2

Hébergement d'urgence La Clède
30 100 Alès

Association LA CLEDE

Coordonnées

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES

Siège administratif : 8-10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES

☎ 04 66 86 52 43

☎ 04 66 78 87 74

Courriel : chrs-fas@laclede.fr / laclede@laclede.fr

Contact M. BOUQUET, Directeur

Capacité 5 places

Public accueilli

Femmes victimes de violences seules ou avec enfants

Forme d'habitat

Hébergement en appartement collectif

Spécificités

- Modalité d'accueil collective
- Admission après entretien préalable
- Hébergement limité dans le temps
- Domiciliation et accompagnement

Modalités d'orientation

- Protocole en cours d'élaboration (janvier 2014), en référence à la circulaire du 12 avril 2013 relative aux relations entre le SIAO et les associations spécialisées dans la prise en charge des femmes victimes de violences, en particulier conjugales.

Hébergement d'urgence C.C.A.S de Bagnols
2, Rue du 11 novembre 1918
30 200 Bagnols sur Cèze

Association CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Coordonnées

☎ 04 66 39 65 00

☎ 04 66 89 19 90

Courriel ccas@bagnolssurceze.fr

Site internet : www.bagnolssurceze.fr

Contact Mme TEDESCHI, Directrice ; Mme DANIEL, Chef de service

Capacité 4 places
(8 places supplémentaires pendant la période hivernale)

Public accueilli

Tout public

Forme d'habitat

Chambres doubles dans locaux individuels, en centre ville

Typologie des logements

4 logements en diffus

	Nombre	Particularités
Chambre	2	1 ^{er} et 2 ^{ème} étage avec sanitaires et cuisine non équipée, commun au rez de chaussée (capacité d'accueil doublée en période hivernale)
Studio	2	Rez de chaussée, avec sanitaires, pas de cuisine équipée

Spécificités

- Mise à l'abri immédiate selon places disponibles
- Animal de compagnie accepté

Hébergement d'urgence Riposte
2 Rue Juiverie
30 200 Bagnols sur Cèze

Association RIPOSTE

☎ 04 66 89 65 98

☎ 04 66 50 93 07

Courriel : riposte@wanadoo.fr**Contact** Mme SALARINO, Chef de service**Capacité** 7 places**Public accueilli**

- Personne toxicomane ou alcoolique, sans obligation d'abstinence, suivie par l'association Riposte
- Personne ayant un projet de soin et/ou d'insertion dans le cadre duquel le logement ou le relogement joue un rôle primordial
- Personne en situation de grande précarité, qui est en situation d'errance et sans logement fixe
- Personne sans logement ou dans l'impossibilité de conserver son logement actuel (perte de ressource, expulsion)

Durée du séjour

- Accueil pour une période de 6 jours, au-delà de cette période, possibilité de renouvellement tous les mois.

Forme d'habitat

Trois appartements dans le centre ville de Pont-Saint-Esprit

Un appartement à proximité du centre ville de Bagnols-sur-Cèze

Typologie des logements**4 logements**

	Nombre	Particularités
Studio 20m2	1	Pont St Esprit Rez-de-chaussée
Studio 20m2 (2 personnes)	1	Pont St Esprit 1 ^{er} étage
Studio 20m2 (2 personnes)	1	Pont St Esprit Rez-de-chaussée
T2 40m2 (2 personnes)	1	Bagnols-sur-Cèze

Pas d'accueil d'animaux domestiques

Hébergement d'urgence Le Service Entraide Protestant (Le SEP)
3 Rue Frugère
30 110 La Grand'Combe

Association LE SERVICE D'ENTRAIDE PROTESTANT (Le SEP)

Coordonnées

☎ 04 66 54 82 56

☎ 04 66 54 91 01

Courriel : sep.asso@wanadoo.fr

Contact Mme AUDRAS, Directrice

Capacité 10 places

Public accueilli

Personnes seules, parents isolés et familles

Forme d'habitat

Hébergement en appartement individuel ou en appartement semi-collectif (chambres individuelles avec cuisine collective).

Typologie des logements

5 logements

	Nombre	Particularités
Chambre	3	Sanitaire personnel + cuisine commune
T 2	1	Pour un couple ou un parent isolé avec un ou deux enfants
T 3	1	Pour une famille ou des personnes seules.

Spécificités

- Un mois renouvelable
- Absence de restauration
- L'accueil des animaux n'est pas possible
- Domiciliation pour les personnes hébergées
- Accompagnement social
- Ateliers collectifs théoriques et pratiques sur la thématique du logement

Hébergement d'urgence Ferme Claris de l'association La Gerbe
62 Chemin de Sauve
30 350 Lézan

Association LA GERBE

Coordonnées

☎ 04 66 92 01 08

📠 04 66 92 01 08

Courriel : claris@lagerbe.org

Site internet : www.lezan.lagerbe.org

Contact Mme FOURNIER

Capacité 6 places

Public accueilli

- Les femmes victimes de violence sont accueillies en priorité avec leurs enfants, quel que soit leur âge (l'hébergement peut quelquefois se faire dans la journée même).
- Femmes seules sortant de dépression ou après séjour hôpital (partenariat CMP).
- Jeunes couples (avec éventuels enfants) en situation de rupture avec leurs familles.

Forme d'habitat

Hébergement dans les bâtiments d'une ancienne ferme au cœur d'un village.

Locaux collectifs : salle à manger, cuisine, salon TV, salle sport-informatique, salle activités.

Typologie des logements

3 logements

Type	Nombre	Particularité
Chambre	1	2 ^{ème} étage. Chambre pouvant accueillir une personne seule ou une mère avec un enfant. SdB privée. WC communs au même étage.
Studio	1	2 ^{ème} étage. Coin cuisine. SdB privée. WC communs au même étage. Lits superposés et lit enfant + lit en mezzanine
Appartement T2	1	Appartement indépendant 3 ^{ème} étage. Place pour une mère avec 2 enfants (+ bébé).
6 places sous convention		Le nombre peut varier de 6 à 9 selon l'occupation.

Spécificités

- Accueil à caractère familial, semi-collectif.
- Signature d'un premier contrat de 3 semaines, renouvelable selon le parcours de la personne.
- Accompagnement vers le recouvrement des droits (santé, juridique, administratif, logement). Variété d'ateliers de développement personnel et social. Soutien à la parentalité.
- Dans l'enceinte de la Ferme Claris, l'association dispose par ailleurs d'un studio de plain-pied (32 m²) adapté à l'hébergement d'une personne seule ou avec un enfant, ce qui permet de renforcer la capacité temporaire d'accueil. Ce studio dispose d'un aménagement-équipement pour personne à mobilité réduite.

Hébergement d'urgence Espélido GRETRY
30 Rue Henri IV
30 000 Nîmes

Association ESPELIDO

Coordonnées

☎ 04 66 04 78 00

Courriel : association@espelido.org

Contact Mme ARNAUD, Directrice

Public

Uniquement les hommes seuls, majeurs, sans animaux

Capacité 15 places

Forme d'habitat

En centre ville, dans une maison

Chambres à plusieurs lits

Sanitaires communs

Spécificités

➤ Ouvert de 18h30 à 10h00

➤ Mise à l'abri immédiate (SAMU Social)

➤ Durée de séjour d'une semaine renouvelable à la demande (115)

➤ Repas du soir et petit-déjeuner

Hébergement d'urgence résidence sociale « FJT Charles Gide »
5 Impasse Messenger
30 900 Nîmes

Association FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS CHARLES GIDE

Coordonnées

☎ 04 66 64 13 37

📠 04 66 64 44 68

Courriel : idauboin@residence-gide.fr

Contact Mme DAUBOIN, Directrice

Public accueilli

Tout public (ces hébergements ne sont pas exclusivement réservés aux jeunes)

Capacité 23 places

8 places pour les femmes et enfants

15 places pour les jeunes de moins de 30 ans

(12 places supplémentaires pendant la période hivernale)

Forme d'habitat

Hébergement individuel en structure collective

Chambres doubles pour les personnes accueillies dans le cadre du 115

Typologie des logements

	Nombre
Chambre individuelle	13
Chambre double	10
T 1	1

Hébergement d'urgence Les Glycines
4 Rue de l'Ancien Vélodrome
30 000 Nîmes

Association FONDATION ARMEE DU SALUT

Coordonnées

☎ 04 66 62 20 68

☎ 04 66 62 04 64

Portable Astreinte (en cas d'urgence) 06 65 21 72 14

Courriel : lesglycines@armeedusalut.fr

Contact Mr MATHES, Directeur

Capacité 9 places

Public accueilli

Femmes isolées ou accompagnées d'enfants de plus de trois ans.

Forme d'habitat

Studio en Foyer de Jeunes Travailleurs

Un appartement en diffus

Typologie des logements

4 logements

	Nombre	Particularités
T1	3	Au Foyer de Jeunes travailleurs (Albaric)
T2	1	Appartement partagé

Pas de possibilité d'accueil pour les animaux de compagnie

Hébergement d'urgence Far Saint Vincent
30 Avenue du Général de Gaulle BP 41055
30 134 Pont St Esprit Cedex

Association FAR SAINT VINCENT

Coordonnées

☎ 04 66 33 14 81

📠 04 66 82 03 41

Courriel : far.st.vincent@wanadoo.fr

Contact Mr MOUTET, Responsable - Mr DIMIER, Assistant

Capacité 13 places

Public accueilli

Homme seul

Forme d'habitat

Chambres individuelles ou collectives, situées dans un même bâtiment.

Deux cuisines : l'une située au rez-de-chaussée pour les hébergements d'urgence et l'autre située au 1^{er} étage pour les hébergements à moyen terme.

Typologie des logements

9 chambres

	Nombre	particularité
Chambre collective 3 lits (11 et 12m2)	2	Rez-de-chaussée pour hébergement d'urgence
Chambre individuelle (entre 7 et 10m2)	7	Pour hébergement à moyen terme

Spécificités

- Mise à l'abri immédiate selon places disponibles
- Séjour court terme : places d'hébergements d'urgence pour quelques jours (maximum 1 semaine)
- Accueil de moyen terme pouvant durer plusieurs mois
- Proximité d'une Communauté Catholique dont certains membres sont au service de la structure d'hébergement

Hébergement d'urgence La Celle
30 440 Roquedur

Association LA CELLE

Coordonnées

☎ 04 67 82 42 81

Courriel : laclerocdur@hotmail.com

Contact Mr PEREZ

Capacité 20 places

Public

Tout public

Durée du séjour

6 mois renouvelable une fois

Forme d'habitat

En zone rurale

Structure collective avec partie commune (salon, salle à manger, cuisine, jardin)

Typologie des logements

12 logements

	Nombre
Chambre individuelle	5
Chambre double	6
Chambre 2 + 3	1

Spécificités

- Structure de type communautaire
- Participation aux différentes activités au sein de la maison
- Participation financière en fonction des revenus
- Accompagnement social réalisé par le centre social AGANTIC à Ganges

Hébergement d'urgence Vigan Inter' Aide
26 Rue Emmanuel D'Alzon BP46
30 120 Le Vigan

Association VIGAN INTER'AIDE

Coordonnées

☎ 04 67 81 08 20

☎ 04 67 81 21 21

Courriel logement.via@orange.fr

Contact Mr DELTOUR, Directeur - Mr SPIEGEL, Responsable de l'hébergement

Capacité 10 places

Public accueilli

Tout public

Forme d'habitat

Appartements individuels diffus, dans des immeubles

Typologie des logements

5 logements

	Nombre	Particularités
T 1 bis (24 à 30m2)	3	Rez de chaussée et 1 ^{er} étage
T 3 (69m2)	1	2 ^o étage
T4	1	1 ^{er} étage

Spécificités

➤ Dispositif implanté en zone rurale

➤ Deux logements (T1 – T4) sont propriétés de la mairie du Vigan. A ce titre, les orientations sont effectuées par le CCAS du Vigan. La gestion locative et l'entretien des appartements sont réalisés par l'association Vigan Inter' Aide et l'accompagnement par l'assistante sociale de secteur.

Hébergement d'urgence Mas de Carles
Route de Pujaut
30 400 Villeneuve les Avignon

Association MAS DE CARLES

Coordonnées

☎ 04 90 25 32 53

☎ 04 90 15 01 37

Courriel dir.masdecарles@orange.fr

Contact M VIVENT, Directeur

Capacité 6 places

Public accueilli

Essentiellement des hommes

Durée de séjour

4 places affectées à l'urgence d'une durée d'une semaine renouvelable

2 places d'une durée de 6 mois renouvelable (chambre double ou T1 en fonction des disponibilités)

Forme d'habitat

Propriété de 26 hectares

Typologie des logements

4 logements

	Nombre
Chambre individuelle	1
Chambre double	2
T1	1

Modalité d'admission

Un pré accueil et une visite du site sont effectués avant tout admission définitive

Spécificité

➤Participation à l'entretien de la maison, à l'activité de la ferme et à l'entretien de l'espace naturel

Hébergement de stabilisation

- **Présentation :** Instaurées par le Plan d'Action Renforcé en direction des Sans Abri en 2007, les places de stabilisation sont à mi-chemin entre l'urgence et l'insertion. Elles visent avant tout un public très désocialisé, à la rue depuis de nombreuses années et en rupture avec les structures d'accueil classique. Le fonctionnement est souple. Cet hébergement est ouvert 24H/24H et l'accompagnement social, doit permettre aux personnes éloignées de l'insertion, de se stabiliser et de favoriser leur orientation ultérieure vers des structures adaptées à leur situation.
- **Public accueilli :** même public que dans les Centres d'Hébergement d'Urgence, mais ayant un passé plus ou moins long dans le dispositif d'hébergement.
- **Durée de séjour :** non limitée
- **Forme d'habitat :** le bâti doit permettre un hébergement de quelques jours à quelques mois dans des conditions dignes favorisant l'autonomisation des personnes.
- **Mode de gestion :** essentiellement associative
- **Textes :** Relevé de décision PARSA du 8 janvier 2007, circulaire UHC/TUH du 4 juillet 2008 relative à la mise en œuvre de la politique du logement et à la programmation des financements aidés par l'Etat pour 2008.
- **Nombre de place dans le département du Gard :** 57

Hébergement de stabilisation

Localisation	Nom du centre de stabilisation	Association	Places
Alès	La Clède	La Clède	19
Lézan	La Ferme Claris	La Gerbe	2
Nîmes	Espélido	Espélido	30
Le Vigan	Vigan Inter' Aide	Vigan Inter' Aide	6



Hébergement de stabilisation association La Clède
30 100 Alès

Association LA CLEDE

Coordonnées

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES

Siège administratif : 8 – 10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES

☎ 04 66 86 52 67

☎ 04 66 78 60 38

Courriel : laclede@laclede.fr

Contact M. BOUQUET, Directeur

Capacité agréée 19 places

Public accueilli

Femme seule ou avec enfant, homme seul ou avec enfant, couple avec ou sans enfant

Forme d'habitat

Hébergement en appartement allant du studio au T4 en diffus sur la ville d'Alès.

Hébergement collectif selon deux modalités :

- en chambre individuelle pour femmes seules ou avec enfants
- en chambre individuelle pour hommes seuls sans enfants

Spécificités

➤ Admission après entretien préalable

➤ Mise à l'abri dans des délais courts d'une population fragilisée en danger d'exclusion et en situation d'errance

➤ Hébergement limité dans le temps

➤ Possibilité d'hébergement avec son animal familial selon le logement occupé, hors animal dangereux

Hébergement de stabilisation Ferme Claris de l'association La Gerbe
62 Chemin de Sauve
30 350 Lézan

Association LA GERBE

Coordonnées

☎ 04 66 92 01 08

☎ 04 66 92 01 08

Courriel : claris@lagerbe.org

Site internet www.lezan.lagerbe.org

Contact Mme FOURNIER

Capacité agréée 2 places

Public accueilli

Femmes seules ou avec 1 enfant (tout âge).

Forme d'habitat

Studio dans les bâtiments d'une ancienne ferme au cœur d'un village

Locaux collectifs partagés avec l'hébergement d'urgence : salle à manger, salon TV, salle sport-informatique, salle activités.

Typologie des logements

Type	Nombre	Particularité
Studio	1	1 ^{er} étage. Coin cuisine. SdB privée. WC au même étage. Adapté pour 1 personne seule ou avec 1 enfant

Spécificités

➤ Accueil à caractère familial, semi-collectif.

➤ Accompagnement vers le recouvrement des droits (santé, juridique, administratif, logement). Variété d'ateliers de développement personnel et social proposés sur place. Soutien à la parentalité.

➤ Dans le cas où le studio est occupé par une personne seule, un hébergement supplémentaire peut être mobilisé temporairement par l'association sur le site de la Ferme Claris, pour atteindre les 2 places de stabilisation

Hébergement de stabilisation Espélido
30 Rue Henri IV
30 000 Nîmes

Association ESPELIDO

Coordonnées

☎ 04 66 04 78 00

Courriel : association@espelido.org

Contact Mme ARNAUD, Directrice

Capacité agréée 30 places

Public accueilli

Hommes et femmes majeurs, sans animaux

Forme d'habitat

En centre-ville dans une maison sur le centre de Grétry (15 places)

Foyer de Jeunes Travailleurs (9 places à Charles Gide et 6 places à Maurice Albaric)

Typologie des logements

Type	Nombre	Particularité
Chambres doubles	7	Centre de Grétry Parties communes (sanitaires, cuisine)
Chambres individuelles	15	Sur les FJT Parties communes (sanitaires, cuisine, salon)

Spécificités

➤ Accueil 24H/24

➤ Service d'un repas le soir et petit-déjeuner

Hébergement de stabilisation Vigan Inter' Aide
26, Avenue Emmanuel d'Alzon - BP46
30120 Le Vigan

Association VIGAN INTER'AIDE

Coordonnées

☎ 04 67 81 08 20

☎ 04 67 81 21 21

Courriel : logement.via@orange.fr

Contact Mr DELTOUR, Directeur. Mr SPIEGEL, Responsable hébergement

Capacité agréée 6 places

Public accueilli

Tout public

Forme d'habitat

Appartements individuels diffus

Typologie des logements

3 logements en diffus

	Nombre	Particularités
T2 (35 m2)	1	2° étage
T3 (45 et 50 m2)	2	

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

- **Présentation :** Les CHRS sont des structures destinées aux ménages qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion. Les CHRS comportent deux volets : l'hébergement et l'accompagnement. L'un et l'autre étant indissociables. Toute personne ne souhaitant pas avoir d'accompagnement est incitée à se diriger vers une autre typologie de structure.
- **Missions :** Actions socio-éducatives, en vue d'aider les personnes à accéder ou recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. Projet de prise en charge individualisée et globale par le biais d'un « projet d'insertion » élaboré avec la personne accueillie.
- **Statut :** Les CHRS sont des établissements sociaux relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles, habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale. Une convention précise notamment les catégories de personnes accueillies et la nature des actions conduites en leur faveur.
- **Public accueilli :** Personnes isolées, ou familles connaissant de graves difficultés d'ordre économiques et sociales.
- **Durée de séjour :** L'admission dans la structure est faite pour une durée déterminée et renouvelable. La situation de la personne accueillie doit faire l'objet d'un bilan tous les six mois. L'objectif est que la personne ou la famille accède le plus rapidement possible à une insertion durable en milieu ordinaire ou adapté (logement, emploi...).
- **Forme d'habitat :** Chambre individuelle ou à plusieurs ou logements dans certains cas ; logement éclaté, regroupé ou mixte.
- **Mode de gestion :** Gestion essentiellement associative.
- **Mode de fonctionnement :** Equipe d'intervenants sociaux pour aider la personne à accéder aux droits et retrouver son autonomie.
- **Texte :** Loi du 30 juin 1975 remplacée par la loi 2002-2, art L.312-1 8° CASF, Art. L. 345-1 et R. 314-150 CASF, décrets 2001-576 et 2003-1010, circulaire du UHC/TUH/6 n° 2000-16 relative aux opérations financées sur la ligne d'urgence et circulaire UHC/TUH du 4 juillet 2008 relative à la mise en œuvre de la politique du logement et la programmation des financements aidés de l'Etat pour 2008.
- **Nombre de place dans le département du Gard :** 214

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Localisation	Nom CHRS	Association	Places
Alès	Association La Clède	La Clède	36
Alès	FAS	La Clède	25
Nîmes	Mas d'Alesti	Espélido	52
Nîmes	Henry Dunant	La Croix-Rouge Française	28
Nîmes	Les Glycines	Fondation de l'Armée du Salut	43
Villeneuve les Avignon	Mas de Carles	Mas de Carles	30



**CHRS Association La Clède
30 100 Alès**

Association LA CLEDE

Coordonnées

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES

Siège administratif : 8-10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES

☎ 04 66 86 52 67

☎ 04 66 78 60 38

Courriel : laclede@laclede.fr

Contact M. BOUQUET, Directeur

Capacité agréée 36 places

Public accueilli

Studio : personne isolée ou couple sans enfant

Logement diffus : couple avec ou sans enfant, famille monoparentale avec enfants de plus de trois ans

Forme d'habitat

Hébergement en studio individuel avec vie quotidienne semi-collective et en appartements diffus.

Typologie des logements

6 studios regroupés en centre ville

Les studios ont une superficie variant de 20 à 25 m². A cela s'ajoute des espaces collectifs : cuisine, salle à manger, salon (bibliothèque, T.V.), salle d'activité pour les personnes accueillies et leurs enfants, buanderie commune.

7 logements en diffus

Hébergement en appartements individuels, implantés sur la ville d'Alès, de St Martin de Valgalgues et de Saint Privat des Vieux. Y sont accueillis principalement les couples avec ou sans enfants et les familles monoparentales.

Spécificités

➤ Hébergement limité dans le temps et renouvellement soumis à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

➤ Accueil, hébergement, accompagnement et insertion sociale des personnes en grande difficulté

➤ Possibilité d'hébergement avec son animal, hors animal dangereux

CHRS FAS Association La Clède
8 Rue Romain Rolland
30 100 Alès

Association LA CLEDE

Coordonnées

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES

Siège administratif : 8-10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES

☎ 04 66 86 01 43

☎ 04 66 78 87 47

Courriel : chrs-fas@orange.fr et laclede@laclede.fr

Contact M BOUQUET, Directeur

Capacité agréée 25 places

Public accueilli

Femme avec enfants de plus de 3 ans ou sans enfant, victime de violence conjugale ou familiale, victime de traite humaine, en conflit de couple et en situation d'exclusion.

Forme d'habitat

Hébergement diffus en semi collectif : 3 maisons indépendantes pour un total de 11 chambres individuelles

Hébergement diffus individuel : 1 T2

Typologie des logements

3 maisons pouvant recevoir jusqu'à trois familles selon la composition en co-hébergement et un T2

	Nombre	Particularités
Chambre individuelle	11	Chaque villa possède de 3 à 4 chambres individuelles. Les enfants partagent la chambre avec leur mère. Les grandes familles se voient attribuées plusieurs chambres. Les espaces collectifs (cuisine, salle à manger, salon, toilette, salle de bain, buanderie) sont communs.
T2	1	Mis à disposition lorsque l'hébergement semi-collectif n'est pas adapté.

Spécificités

- Hébergement limité dans le temps et renouvellement soumis à la Direction Départementale de la Cohésion sociale (DDCS)
- Accompagnement spécifique des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants.
- Secret de l'adresse des lieux d'hébergement et visites interdites pour garantir la sécurité et la protection des usagers.

CHRS Mas d'Alesti
1174 Chemin du Mas d'Alesti
30 000 Nîmes

Association ESPELIDO

Coordonnées

☎ 04 66 26 08 37

📠 04 66 27 04 45

Courriel : association@espelido.org

Site internet : <http://lespelido.nimes.free.fr>

Contact Mme ARNAUD, Directrice

Capacité agréée 52 places

21 places en collectif

31 places en appartement diffus, en ville et périphérie

Public accueilli

Places en collectif : Homme seul

Places en appartements : Homme seul ou avec enfant de plus de 3 ans, couple avec ou sans enfant.

Forme d'habitat

16 places en collectif :

	Nombre	Particularités
Chambre individuelle	12	Homme seul, majeur, sans animaux
Chambre double	3	
Chambre de plus de 2 personnes	1	

Collectif avec restauration

Salle de restauration, salon, sanitaires communs

Présence de l'EMP ½ journée par semaine

17 logements en diffus :

	Nombre	Particularités
Studio	4	Appartements situés en étage
T1	6	
T2	3	
T3	1	
T4	1	

Accueil des animaux familiers possible selon le logement occupé

Spécificité

➤ Hébergement limité dans le temps et renouvellement soumis à la Direction Départementale de la Cohésion sociale (DDCS)

CHRS Les Glycines
4 Rue de l'Ancien Vélodrome
30 000 Nîmes

Association FONDATION DE L'ARMEE DU SALUT

Coordonnées

☎ 04 66 62 20 68

Courriel : lesglycines@armedusalut.fr

Contact Mr PAONE, Président Fondation Armée du Salut - Mr MATHES, Directeur

Capacité agréée 43 places

Public accueilli

Femme isolée en situation d'exclusion sociale seule ou avec un enfant de plus de trois ans.
 Possibilité d'accueil de couples avec enfants (sous condition)

Forme d'habitat

Logements individuels sur la ville de Nîmes

Typologie des logements

12 logements en diffus

	Nombre	Particularités
F1	3	
F2	2	
F3	4	dont 2 logements en étage sans ascenseurs
F4	3	

Spécificités

- Hébergement limité dans le temps et renouvellement soumis à la Direction Départementale de la Cohésion sociale (DDCS)
- Les personnes peuvent être accueillies avec leurs animaux familiers

CHRS Henry Dunant
9 Rue du Mail
30 900 Nîmes

Association CROIX-ROUGE FRANCAISE

Coordonnées

☎ 04 66 67 64 93

Courriel : chrs.nimes@croix-rouge.fr

Contact Mr ZYLTMAN, Président CRF du Gard - Mr DUPUY, Directeur

Capacité agréée 28 places

18 places hommes

10 places femmes

Public accueilli

Personne isolée, homme ou femme

Modalités d'hébergement

Hébergement collectif :

13 chambres pour homme (5 chambres doubles et 8 chambres individuelles)

9 chambres pour femme (1 chambre double et 8 chambres individuelles)

Forme d'habitat

22 logements

	Nombre	Particularités
Chambre individuelle	16	Personnes seules, majeures, sans animaux
Chambre double	6	

Spécificités

➤ Hébergement limité dans le temps et renouvellement soumis à la Direction Départementale de la Cohésion sociale (DDCS)

➤ N'accueille que les personnes seules sans enfants

➤ Situé en centre ville. Chambre à l'étage ne permettant pas l'accueil de personne présentant un handicap

➤ Restauration et sanitaires collectifs

CHRS Mas de Carles
Route de Pujaut
30 400 Villeneuve les Avignon

Association MAS DE CARLES

Coordonnées

☎ 04 90 26 31 36

☎ 04 90 15 01 37

Courriel : dir.masdecarles@orange.fr

Site internet : www.masdecarles.org

Contact Mr VIVENT, Directeur

Capacité agréée 30 places

Public accueilli

Essentiellement les hommes

Toute personne en situation de précarité

Personne dont l'humanité est marquée par la maladie physique et/ou mentale, le handicap (alcoolique, polytoxicomanie ou autre), l'absence de formation et toutes sortes d'incapacités, de faiblesses, de solitudes et de fragilité, situation d'exclusion et d'errance.

Forme d'habitat

Bâtiments dispersés sur un même site, propriété de 26 hectares.

Chambres individuelles, chambres à deux places et caravanning.

Tous les logements sont équipés de salle d'eau et de toilettes privées.

Typologie des logements

	Nombre	Particularités
Chambres individuelles	22	Accès de plein pied
Chambres 2 places	2	Sur deux étages
Studio (22m ²)	2	Dont un chalet
Mobil'home	2	

Spécificités

➤ Labellisé « Lieu de vie »

➤ Vie collective guidée par l'esprit de compagnonnage

➤ Participation quotidienne aux activités de la ferme, à l'entretien de la maison et à l'entretien de l'espace naturel

Logements et chambres conventionnés à l'Aide au Logement Temporaire (ALT)

- **Présentation :** L'ALT est versée aux associations ou CCAS agréés, qui conventionnent avec l'Etat en vue de mobiliser des logements ou des chambres (hôtels, foyers, résidences sociales) pour loger à titre temporaire des personnes en situation de précarité, aussi bien pour des places d'hébergement d'urgence que d'insertion.
- **Missions :** Permettre l'accueil à titre temporaire de personnes défavorisées sans logement. Les personnes visées par les logements ALT sont celles qui ne bénéficient pas des aides au logement (ALF, ALS ou APL) et doivent être **en situation régulière au regard du droit au séjour**. Ces logements et chambres sont la propriété des associations ou CCAS ou pris en location.
- **Public accueilli :** Personne défavorisée sans logement et qui ne peut pas être hébergée en CHRS ou dont la situation ne le justifie pas. Le parc conventionné à l'ALT est utilisé aussi bien pour les situations d'urgence que pour des personnes relativement autonome en insertion.
- **Durée de séjour :** Pas de limite réglementaire mais l'objectif est que la durée moyenne n'excède pas six mois (les personnes étant censées avoir obtenu entre temps une solution de logement adapté à leur situation)
- **Forme d'habitat :** Logement ou chambre dans un parc très diversifié (parc privé, parc social, résidence sociale dans la limite de 10% de leur capacité, hébergement d'urgence, hôtel...)
- **Mode de gestion :** Association ou CCAS
- **Textes :** L.851-1 à L.851-4, R.851-7, R.852-1 à R.852-3 du titre 5 du Code de la sécurité sociale, arrêté du 28 mai 2004 sur la revalorisation des aides au logement, circulaire n° 2003-72 UHC/IUH1 du 5 décembre 2003, circulaire DSS/PFL/93/31 du 19 mars 1993 modifiée par les circulaire DSS/PFL/94/90 du 12 décembre 1994 et DHC/HA n°98-12 du 22 janvier 1998.

L'Aide au Logement Temporaire

Localisation	Association	places
Logements d'Extrême Urgence		
Nîmes	Association pour le Logement du Gard (ALG)	29
Nîmes	Espélido	12
Logements généraliste		
Bagnols-sur-Cèze	Centre Communal d'Action Sociale	2
Bagnols-sur-Cèze	Entraide protestante	2
Laval Pradel	Association Relais (Le Mas dieu)	13
Lézan	La Gerbe – La Passerelle	3
Nîmes	Croix-Rouge Française	3
Logements publics spécifiques		
Alès	La Clède	8
Nîmes	Groupe SOS-Lou Cantou	24
Nîmes	Groupe SOS-Les Capitelles	20
Saint Gilles	Groupe SOS-Mas de Saint Gilles	10
Nîmes	FJT Maurice Albaric	6
Nîmes	APAJH du Gard	1
Nîmes	ARAP Rubis	4
Nîmes	La Maison des parents	10



**ALT Association pour le Logement du Gard
61 Rue des Tilleuls
30 900 Nîmes**

Association ASSOCIATION POUR LE LOGEMENT DU GARD (ALG)

Coordonnées

☎ 04 66 76 02 77

☎ 04 66 76 02 31

Courriel a.l.g@alg30.com

Contact Mr PIAUX, Directeur

Capacité 29 places

Public accueilli

Public relevant du PDALPD/PDAHI + Personnes sinistrées résidant sur les communes concernées

Durée du séjour

1 mois minimum 6 mois maximum. Renouvelable une fois.

Forme d'habitat

Bagnols-sur-Cèze : 1 T2 et 1 T3 centre ville maison de ville

Beaucaire : 1 T1 et 1 T3 dans le même immeuble en centre ville près de la mairie

Nîmes : 1 T4 dans une maison de ville ; 2 T2 et 1 T3 dans un immeuble, 1 T3 dans un petit immeuble

Saint Gilles : 2 T3 dans une maison de ville

Typologie des logements

11 logements

	Nombre
T1	1
T2	3
T3	6
T4	1

Orientation

Effectuée par le CCAS des communes concernées, l'ALG et les partenaires sociaux

Spécificités

➤ Les appartements sont propriété des villes concernées. Ces logements sont loués à l'association L'ALG.

➤ Si nécessaire, ASLL effectuée par l'ALG pendant la durée de l'hébergement.

Logements d'Extrême Urgence

ALT Espélido
30 Rue Henri IV
30 000 Nîmes

Association ESPELIDO

Coordonnées

☎ 04 66 04 78 00

Courriel: association@espelido.org

Contact Mme ARNAUD, Directrice

Capacité 12 places

Public

Personne sur Nîmes depuis 6 mois

Priorité aux personnes locataires, ayant subi un sinistre

Personne ayant déjà été locataire et/ou ayant un incident dans le parcours résidentiel

Personnes ayant des difficultés prioritairement liées au logement

Durée du séjour

6 mois renouvelable le temps de retrouver un logement

Forme d'habitat

Appartement diffus en centre ville de Nîmes

Typologie des logements :

7 logements diffus

	Nombre
T1	3
T2	3
T3	1

Orientation

Effectuée par le CCAS et les partenaires sociaux.

Candidatures en concertation avec le CCAS de Nîmes et l'Espélido.

Spécificités

➤ Les appartements sont la propriété de la ville de Nîmes. Ces logements sont loués à l'association l'Espélido.

➤ Prestation ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement) effectuée par l'Espélido, pendant le temps de l'hébergement.

Logement généraliste

ALT C.C.A.S de Bagnols Sur Cèze
2, Rue du 11 novembre 1918
30 200 Bagnols sur Cèze

Association CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE

Coordonnées

☎ 04 66 39 65 00

☎ 04 66 89 19 90

Courriel ccas@bagnolssurceze.fr

Site internet : www.bagnolssurceze.fr

Contact Mme TEDESCHI, Directrice - Mme DANIEL, Chef de service

Capacité 2 à 4 places, en fonction de la composition familiale

Public accueilli

Couple ou personne seule avec enfant(s)

Durée du séjour

1 mois renouvelable, six mois maximum

Typologie du logement

1 logement en diffus

	Nombre	Particularités
T2 (40m2)	1	Logement tout équipé et meublé. Chambre séparée, salle de séjour

Orientation

Effectuée par le CCAS et les partenaires sociaux

Entraide Protestante du Gard Rhodanien
7, Rue du Casino
30 200 Bagnols sur Cèze

Association ENTRAIDE PROTESTANTE DU GARD RHODANIEN

Coordonnées

☎ 04 66 89 52 08

☎ 06 74 36 09 86

Courriel : dany.chachuat@cegetel.net
entraideprotestantegr@aol.fr

Contact Mme CHACHUAT

Capacité 2 places

Public accueilli

Femme avec ou sans enfant(s)

Durée du séjour

1 mois renouvelable, six mois maximum

Forme d'habitat

Studio en centre ville

Typologie des logements

2 logements en diffus

	Nombre	Particularités
T1	2	Meublés et équipés. Possibilité d'accueillir l'enfant

Orientation

Effectuée par le CCAS de Bagnols Sur Cèze et les partenaires sociaux

Spécificité

➤ L'accompagnement est effectué par le CCAS de Bagnols Sur Cèze ou par le Service Social Territorialisé du Conseil Général

Logement généraliste

ALT Association Relais
Le Mas Dieu
30 110 Laval Pradel

Association ASSOCIATION RELAIS

Coordonnées

☎ 04 66 56 97 20

☎ 06 36 36 51 45

Courriel : relais30@orange.fr

Contact Mme BRINGS

Capacité 13 places

Public

Essentiellement des femmes avec ou sans enfant.

Des jeunes femmes isolées 18-25 ans

Durée du séjour

Minimum 1 mois maximum 6 mois renouvelable selon le cas

Forme d'habitat

Maison de village en milieu rural

Maison individuelle à Saint Martin de Valgagues (Grand Alès)

Typologie des logements

6 logements

	Nombre	Particularités
Chambre individuelle	2	Maison de village en milieu rural
Chambre double	1	
Chambre double et plus	3	Maison individuelle à Saint Martin de Valgagues

Orientation

Le SAJE

Spécificité

➤ L'association Relais réalise l'accompagnement social des personnes hébergées, la médiation juridique et/ou familiale.

ALT La Passerelle de l'association La Gerbe
62 Chemin de Sauve
30 350 Lézan

Association LA GERBE

Coordonnées

☎ 04 66 92 01 08

Courriel : claris@lagerbe.org

Site internet : www.lezan.lagerbe.org

Contact Madame FOURNIER

Capacité 3 places

Public

Femmes avec enfant(s) ou couple avec enfant(s)

Durée du séjour

3 mois renouvelables

Forme d'habitat

Maison de village indépendante avec jardin

Typologie des logements

1 logement

	Nombre	Particularités
T3	1	Lézan

Modalité d'admission

Sur entretien, après demande d'un travailleur social

Spécificités

- Le T3 à Lézan, petite maison indépendante de la Ferme Claris, mais à 5 minutes à pied.
- Possibilité de bénéficier des ateliers de développement personnel et social proposés à la Ferme Claris.
- Accompagnement social : alimentation, santé, démarches vers le relogement.

ALT Croix Rouge-Française (Henry Dunant)
9 Rue du Mail
30 900 Nîmes

Association CROIX-ROUGE FRANCAISE

Coordonnées

☎ 04 66 67 64 93

📠 04 66 67 78 31

Contact Mr DUPUY, Directeur

Capacité 3 places

Public accueilli

En priorité pour les Familles (Femme avec enfant/couple avec enfant)

Durée du séjour

Maximum 6 mois

Contrat de 15 jours renouvelable selon objectifs de travail

Forme d'habitat

Logement individuel

Typologie des logements

1 logement

	Nombre
T3	1

Orientation

Par le 115

Modalité d'admission

Via le 115 ; évaluation de la situation

Spécificité

➤ Solution très temporaire permettant les démarches d'urgence

Public spécifique
Appartements de Coordination Thérapeutique

ALT FAS Association La Clède
8 Rue Romain Rolland
30 100 Alès

Association LA CLEDE

Coordonnées

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES

Siège administratif : 8 – 10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES

☎ 04 66 24 82 48

☎ 04 66 78 87 47

Courriel act@agfas.fr et laclede@laclede.fr

Contact M. BOUQUET, Directeur

Capacité 8 places

Public accueilli

Femmes avec ou sans enfant en difficulté sociale et rencontrant des difficultés de santé.

Forme d'habitat

En appartements individuels (4 places pour 3 logements) et en appartement collectif (4 places)

Typologie des logements

	Nombre	Particularités
Chambres individuelles	4	A l'étage d'une maison, au dessus du service administratif de l'association.
T1	1	En diffus, rez-de-chaussée d'une maison
T2	2	En diffus, en rez-de-chaussée d'un immeuble
T1	1	En diffus

Orientation

Admission après accord du médecin coordinateur.

Spécificité

➤ Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)

Public spécifique
Appartements de Coordination Thérapeutique

ALT Lou Cantou
Mas Saint Gilles Etang d'Estagel BP 36
30 800 Saint Gilles

Association GROUPE SOS Prévention et Soins des Addictions

Coordonnées

☎ 04 66 04 19 31

📠 04 66 64 25 91

Courriel : lou.cantou@groupe-sos.org

Contact Mr SPIEGEL, Directeur - Mr NUEL, Chef de service

Capacité 15 places

En fonction de la composition familiale, possibilité d'accueillir jusqu'à 24 personnes

Public

Personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et atteintes d'une pathologie chronique nécessitant des soins et un suivi médical de manière à assurer la gestion et la coordination des soins, à garantir l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion.

Forme d'habitat

Appartement diffus sur Nîmes

Typologie des logements

11 logements

	Nombre
T1	2
T2	7
T3	1
T5	1

Modalité d'orientation

Demandes individuelles des personnes éventuellement relayées par tout partenaire potentiel, notamment du secteur hospitalier, médico-social ou social

Modalité d'admission

Dossier type de demande d'Appartement de Coordination Thérapeutique, à compléter par la personne, son médecin, éventuellement soutenu par tout service d'accompagnement socio-éducatif

Gestion des logements

Interne (location auprès de bailleurs privés)

Spécificité

➤ Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)

Public spécifique
Appartements de Coordination Thérapeutique

ALT Les Capitelles
Mas Saint Gilles Etang d'Estagel BP 36
30 800 Saint Gilles

Association GROUPE SOS Prévention et Soins des Addictions

Coordonnées

☎ 04 66 04 06 22

☎ 04 66 64 25 91

Courriel : capitelles@groupe-sos.org

Contact Mr SPIEGEL, Directeur - Mr NUEL, Chef de service

Capacité 6 places

En fonction de la composition familiale, possibilité d'accueillir jusqu'à 20 personnes

Public accueilli

Mères isolées addicts en démarche de soins avec leurs enfants

Forme d'habitat

Appartement diffus sur Nîmes

Typologie des logements

6 logements

	Nombre
T3	4
T4	2

Modalité d'orientation

Demandes individuelles des personnes éventuellement relayées par tout partenaire potentiel notamment du secteur spécialisé en addictologie

Modalité d'admission

Etude clinique des demandes, suite à un entretien avec la personne, lors des réunions hebdomadaires, admission pour un premier temps d'évaluation d'une durée d'un mois, signature d'un contrat de séjour en fin de cette période et accompagnement lors de bilans trimestriels, formalisation des projets dans un Document Individuel de Prise en Charge (DIPC).

Gestion des logements

Interne (location auprès de bailleurs privés)

Spécificité

➤ Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)

Public spécifique
Appartements de Coordination Thérapeutique

ALT Mas Saint Gilles
Mas Saint Gilles Etang d'Estagel BP36
30 800 Saint Gilles

Association GROUPE SOS Prévention et Soins des Addictions

Coordonnées

☎ 04 66 01 36 36

☎ 04 66 01 79 22

Courriel : mas.st.gilles@groupe-sos.org

Contact Mr SPIEGEL, Directeur

Capacité 5 places

Public accueilli

Personnes sortantes de structures de soins et en démarche d'insertion

Forme d'habitat

Appartement diffus sur Nîmes et Saint Gilles

Typologie des logements

4 logements

	Nombre
T2	2
T3	2

Modalité d'admission

Etude des situations en commission d'admission du Mas Saint Gilles

Gestion des logements

Interne

Spécificité

➤ Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)

**ALT Résidence Albaric – Habitat jeunes
27 Rue Jean Reboul
30 900 Nîmes**

Association FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS MAURICE ALBARIC

Coordonnées

☎ 04 66 67 45 74

☎ 04 66 67 91 41

Courriel : contact@residence-albaric.fr

Site internet : www.residence-albaric.fr

Contact Mr MULLER, Directeur

Capacité 6 places

Public

Jeune entre 18 et 30 ans

Durée du séjour

1 à 6 mois

Contrat renouvelé toutes les semaines

Forme d'habitat

Dans le Foyer de Jeunes Travailleurs. Salle commune

Typologie des logements

6 logements

	Nombre
Chambre individuelle	6

Spécificité

➤ Accompagnement effectué par le Foyer de Jeunes Travailleurs « Maurice Albaric »

Public spécifique
Personne en situation d'handicap

ALT APAJH du Gard
125 Rue de l'Hostellerie
30 900 Nîmes

Association ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES DU GARD

Coordonnées

☎ 04 66 28 88 44

Courriel : siegesocial@apajh30.org

Contact Mme BASTIDE

Capacité 1 place

Public accueilli

Personne en situation d'handicap

Personne isolée avec ou sans enfant ou couple

Durée de séjour

6 mois renouvelable une fois

Forme d'habitat

Studio au sein d'une résidence locative

Typologie des logements

1 logement

	Nombre	Particularités
T1(18m2)	1	Aménagé pour une personne en fauteuil

Orientation

La Maison Départementale pour les Personnes Handicapées(MDPH)

Spécificité

➤Accompagnement social assuré en interne, par le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale et Service Accompagnement à la Vie Autonome

Public spécifique
Personne prostituée ou victime du proxénétisme

ALT ARAP Rubis
23 Rue de Beaucaire
30 000 Nîmes

Association ARAP RUBIS

Coordonnées

☎ 04 66 76 06 51

Courriel : arap.rubis@gmail.com

Contact Mr MARTIN

Capacité 4 places

Public

Prostituée ou victime du proxénétisme seule ou avec enfant

Durée du séjour

6 mois renouvelable une fois

Forme d'habitat

Immeuble centre ville

Typologie des logements

1 logement

	Nombre
T2	2

Orientation

Faite par ARAP Rubis

Admission

Entretien. La personne doit avoir un projet de vie (santé ou social)

Spécificité

➤ Accueil uniquement de prostituée ou de victime de proxénétisme

Public spécifique
Famille d'enfant hospitalisé au C.H.U. de Nîmes

ALT La maison des parents
260 Chemin du saut du lièvre
30 900 Nîmes

Association MAISON DES PARENTS

Coordonnées

☎ 04 66 35 15 58

Courriel poujol.jean-louis@wanadoo.fr

Contact Mr POUJOL

Capacité 10

Public

Accompagnant de personnes hospitalisées
Famille d'enfant hospitalisé au C.H.U. de Nîmes

Durée du séjour

Six mois maximum sauf exception

Forme d'habitat

Un immeuble proche du C.H.U. de Nîmes

Typologie des logements

6 logements

	Nombre
Chambre individuelle	2
Chambre double	4

Admission

- Un justificatif d'hospitalisation est demandé pour chaque admission
- Une participation de 29 à 50 € est demandée par nuit et par personne. Ce tarif est dégressif jusqu'à la gratuité pour les personnes en grande difficulté.

Les dispositifs de logement adapté

Les occupants de ces logements, que leur occupation soit temporaire ou plus durable, versent une redevance ou un loyer et ont un statut d'occupation (bail ou titre d'occupation) avec garantie de maintien dans les lieux et bénéfice des aides au logement (APL ou AL). Les occupants des logements peuvent bénéficier des aides du FSL pour l'accès et/ou le maintien dans le logement.

Les pensions de famille (maisons-relais)

- **Présentation** : Les pensions de famille constituent une forme de logement adapté proposant un habitat durable à des personnes de faible niveau de ressources en situation d'isolement ou d'exclusion lourde ayant connu des parcours d'errance et au profil social et psychologique rendant impossible l'accès ou le maintien dans un logement ordinaire.
- **Public accueilli** : Principalement des personnes isolées, très désocialisées, fréquentant ou **ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire, par exemple CHRS**. Autant que possible, les publics doivent présenter des profils et parcours variés pour dynamiser la vie interne de l'établissement. Les enfants mineurs ne sont pas accueillis.
- **Durée de séjour** : Accueil **sans limitation de durée**. Le principe de la pension de famille et de proposer un habitat pérenne.
- **Forme d'habitat** : Structure de taille réduite (20 à 25 places), alliant logements privatifs et espaces collectifs. Le cadre de vie doit être convivial et rassurant, animé et régulé par la présence quotidienne d'un hôte de maison. Les logements sont entièrement meublés et équipés.
- **Mode de fonctionnement** : Présence en journée d'un hôte, ou d'un couple d'hôte, ayant une qualification ou une expérience reconnue dans le domaine social et/ou de l'insertion.
- **Financement** : Le locataire doit avoir **suffisamment de ressources** ainsi qu'un **revenu régulier et stable**. Il doit également **pouvoir ouvrir des droits à l'APL**. Le loyer est fonction de la superficie du logement et des conventionnements entre les financeurs et le gestionnaire.
- **Textes** : Loi 2005/32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale : création de 4000 places en maison relais, circulaire 2002/595 du 10 décembre 2002 relative aux maison relais, circulaire DGAS/DGALN/2008 relative à la création de maison relais, note d'information DGAS/DGUHC/PIA/TUH1 n°2005-189 du 13 avril 2005 relative à la mise en œuvre du programme 2005 maison relais/pension de famille, relevé de décision PARSA du 8 janvier 2007.
- **Nombre de places dans le Gard** : 152

Pension de famille (Maison-relais)

Localisation	Nom structure	Association	Places
Bagnols-sur-Cèze	Riposte	Riposte	12
La Grand'Combe	Le Figuier	Service d'Entraide Protestant	24
Lézan	La Maison d'A Côté	La Gerbe	7
Margueritte	Lou Recanton	Habitat et Humanisme	22
Molières-Cavaillac	Le Vieux Mas	Vigan Inter'aide	15
Nîmes	La Margeride	Habitat et Humanisme	25
Nîmes	Lumière et Vie	Société Protestante des Amis des Pauvres	25
Saint Martin de Valgalgues	Salvador Allende	La Clède	22



Pension de famille RIPOSTE
17 Rue du Languedoc
30 000 Bagnols sur Cèze

Association RIPOSTE

Coordonnées

Adresse administrative :

2 Rue Juiverie 30 200 Bagnols sur Cèze

☎ 04 66 39 25 74

☎ 04 66 50 93 07

Courriel : riposte@wanadoo.fr

Contact Mme SALARINO, Chef de service

Capacité agréée 12 places

Public accueilli

Personne ayant un faible niveau de ressource dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et qui ne peut accéder à un logement ordinaire du fait de sa situation psychologique et sociale.

Modalités d'hébergement

Participation de 2 euros par jour et par personne pour le loyer

Situation géographique

Maison proche du centre ville.

Typologie des logements

	Nombre	Particularités
Chambre individuelle	12	Chambre meublée. Salle à manger et sanitaires communs

Spécificité

➤ Accueil des animaux domestiques possible

Conventions partenariales fonctionnelles

- Centre hospitalier de Bagnols-sur-Cèze équipe Addictologie/Hépatite/Sida
- Centre Médico-Psychologique (CMP) 6ème secteur du Gard
- CCAS et Mairie de Bagnols-sur-Cèze
- Unité Psychiatrique de Soins et de Réadaptation (UPSR) du château de Courlogues

Pension de Famille « Le Figuier »
20 Rue Frugère
30 110 La Grand'Combe

Association SERVICE D'ENTRAIDE PROTESTANT (Le SEP)

Coordonnées

Association Service d'Entraide Protestant
 3 Rue Frugère BP2-30110 La Grand'Combe
 ☎ 04 66 54 82 56 fax 04 66 54 91 01
sep.asso@wanadoo.fr

Pension de Famille « Le figuier »
 ☎ 04 66 54 16 01
lefiguier.sep@orange.fr

Public accueilli

- adultes homme, femme
- personnes isolées
- personnes souffrant d'une incapacité à vivre seul en appartement
- personnes ayant des difficultés importantes à gérer la vie quotidienne
- personnes sous tutelle
- personnes présentant des problèmes psychiatriques légers qui ne dépendent pas d'une structure spécialisée

Possibilité d'accueil de couples (2), famille monoparentale (1) et personnes à mobilité réduite (2)

Durée du séjour

Durée indéterminée avec signature de titre d'occupation

Capacité agréée 24 places

Forme d'habitat

Localisation : Zone semi rurale, à 15 kms au nord d'Alès, avec commerces à 5 minutes. Cabinets médicaux et CMP à proximité

Locaux communs résidentiels : salle à manger, cuisine, buanderie, salon TV, bibliothèque, salle de gymnastique, cours extérieure et jardin.

Typologie des logements

21 logements (+ un studio visiteur)

	Nombre	Particularités
Studio	18	Dont un en rez-de-chaussée pouvant accueillir une personne à mobilité réduite
Studio avec mezzanine	1	Possibilité d'accueil d'une famille monoparentale
T2	2	Dont un pouvant accueillir une personne à mobilité réduite. Couple

Mode de fonctionnement

Deux repas collectifs par semaine, atelier cuisine, atelier d'expression et d'écriture, atelier bricolage, atelier assouplissement ainsi que des ateliers organisés ponctuellement et des sorties mensuelles.

Partenaires

- Service de tutelles (A.T.G., AMADOPAH, UDAF)
- C.M.P La Grand' Combe & Hôpital d'Alès. Infirmiers
- Assistantes Sociales

Pension de Famille « La Maison d'A Côté »
58 Chemin de Sauve
30 350 Lézan

Association LA GERBE

Coordonnées

☎ 04 66 55 34 67

☎ 04 66 55 34 67

Courriel : sara.poungoue@lagerbe.org
ou claris@lagerbe.org

Site internet : www.lezan.lagerbe.org

Contact M^{me} POUNGOUE (04 66 55 34 67) - M^{me} FOURNIER (04 66 92 01 08)

Capacité agréée 7 places

Public accueilli

Hommes seuls, femmes seules, femmes avec enfants.

Personnes disposant de faibles ressources (minima sociaux, retraite).

Personnes ayant des difficultés à vivre seules et/ou à gérer leur budget (tutelle).

Forme d'habitat

Habitat regroupé de 7 logements dans un petit immeuble en cœur d'un village.

Typologie des logements

7 logements

	Nombre	Particularités
T1	2	1 studio est constitué d'une petite pièce avec son coin cuisine. L'autre est un loft qui permet d'accueillir un enfant.
T1 bis	5	2 possèdent une petite chambre en plus de la pièce à vivre. 1 studio est un grand loft qui permet d'accueillir un enfant. 1 studio est situé dans des combles aménagés. 1 logement en RdC est adapté aux personnes souffrant de handicap.

Spécificités

➤ Locaux à usage collectif : salle d'activité, tisanerie, buanderie, jardin.

➤ Les résidents s'inscrivent dans la dynamique de la solidarité (repas collectifs plusieurs fois par semaine, repas des voisins, jardin) et bénéficient d'une offre d'ateliers de développement personnel et socio-culturel.

➤ En plus des appartements pension de famille/maison relais, le bâtiment offre une chambre pour hébergement temporaire de visiteurs et un appartement de tourisme solidaire.

Pension de famille « Lou Recantou »
5 Avenue Ferdinand Pertus
30 320 Marguerittes

Association HABITAT ET HUMANISME DU GARD (04 66 23 64 89)

Coordonnées

☎ 09 67 00 55 14 / 06 69 45 55 14

☎ 04 66 75 55 14

Courriel : a.deknuyt@habitat-humanisme.org

Contact Mme DE KNUYT, Maîtresse de Maison

Capacité agréée 22 places

Public accueilli

Personnes majeures, hommes ou femmes, et couples sans enfants.

Revenus : le taux d'effort du résident ne doit pas excéder 33 % de ses revenus (critères FSL).

Durée du séjour

Conformément à la réglementation, le logement en Pension de famille n'est pas limité dans le temps, les résidents peuvent rester autant de temps qu'ils le désirent. Le départ est à l'initiative de la personne elle-même, sauf en cas de manquement au règlement intérieur.

Forme d'habitat

Localisation : Ancien établissement d'enseignement professionnel d'une superficie de 607 m², entièrement rénové, situé à environ 10 kms de Nîmes au centre de Marguerittes (village au tissu culturel et associatif diversifié).

Parking, espaces verts.

Commerces, transports en commun (Tango et Edgard) et services médicaux à proximité.

Locaux communs résidentiels : buanderie, salon TV/ informatique, salle multifonction.

Typologie des logements

22 logements

	Nombre	Particularités
T1	16	2 studios en rez-de-chaussée pouvant accueillir une personne à mobilité réduite
T1 bis	6	Possibilité d'accueillir des couples

Logements entièrement meublés et équipés

Pas de logement adapté à l'accueil de parents ayant un droit de garde de leurs enfants. Possibilité d'un droit de visite avec hébergement.

Mode de fonctionnement

Animations de la vie collective : 2 repas collectifs par semaine, atelier cuisine, atelier relaxation, atelier photos, sorties culturelles, ludiques ou sportives, semaine à thème, stage de découverte (ex : théâtre, poterie, mosaïque)

Pension de Famille « Le Vieux Mas »
Route de Laparot,
30 120 Molières-Cavaillac

Association VIGAN INTER'AIDE

Coordonnées

Adresse du siège social :
26, Avenue Emmanuel d'Alzon - BP46
30 120 Le Vigan
☎ 04 67 81 08 20
☎ 04 67 81 21 21
Courriel : logement.via@orange.fr

Le Vieux Mas
☎ 04 67 73 77 10

Contact Mr DELTOUR, Directeur - Mr SPIEGEL, Chef de service responsable de l'hébergement

Capacité agréée 15 places

Public accueilli
Tout public

Forme d'habitat
Grand mas, situé en zone rurale à 1,5 km du Vigan, à proximité d'un centre commercial. Desservi par des cars

Typologie des logements
15 logements

	Nombre	
T1	8	Personne seule
T1bis	6	Possibilité d'accueil de couple
T2	1	Dédié à l'accueil de couple

Espace collectif

Spécificités
➤ Accueil possible d'animaux domestiques
➤ Impossibilité d'accueillir les personnes à mobilité réduite

Pension de Famille « La Margeride »
222 Route d'Alès
30 000 Nîmes

Association HABITAT ET HUMANISME DU GARD

Coordonnées

☎ 04 66 40 13 64

Courriel : L.leichnig@habitat-humanisme.org

Contact Mme LEICHNIG, Maîtresse de maison

Capacité agréée 25 places

Public accueilli

Personnes majeures, hommes ou femmes, et couples sans enfants.

Revenus : le taux d'effort du résident ne doit pas excéder 33 % de ses revenus (critères FSL).

Durée de séjour

Conformément à la réglementation, le logement en Pension de famille n'est pas limité dans le temps, les résidents peuvent rester autant de temps qu'ils le désirent. Le départ est à l'initiative de la personne elle-même, sauf en cas de manquement au règlement intérieur.

Forme d'habitat

Localisation : « La Margeride » se trouve dans un quartier résidentiel à la sortie de Nîmes. Les déplacements nécessitent de prendre les transports en commun : arrêt de bus en face.

Locaux communs résidentiels : salle multifonction, salle TV, point informatique, buanderie, 2 terrasses avec jardin.

Typologie des logements

21 logements

	Nombre	Particularités
T1 (19 à 36 m ²)	21	Possibilité d'un droit de visite avec hébergement non pérenne de leur enfant

2 logements en diffus

	Nombre	Particularités
T 2 (40 m ²)	2	Proposés à des résidents ayant déjà vécu à « La Margeride », et se sentant prêts pour davantage d'autonomie

Pension de famille « Résidence Lumière et Vie »
137 Impasse du château Silhol
30 000 Nîmes

Association SOCIETE PROTESTANTE DES AMIS DES PAUVRES (SPAP)

Coordonnées

☎ 04 66 04 88 30 / 06 70 06 70 70

Courriel : spap.formation@wanadoo.fr

Contact Madame ZONZON, Directrice

Capacité agréée 25

Public accueilli

- la pension de famille a pour objectif d'accueillir une mixité de personne : femme, homme, couple, famille mono parentale
- personnes bénéficiaires des minimas sociaux ou de petits revenus
- personnes isolées, en grande précarité sociale

Situation géographique

La pension de famille est accolée au domaine du centre social du Château Silhol. Proximité de petits commerces et d'associations culturelles.

Proche du centre ville (un quart d'heure à pied) et bien desservie par les transports en commun.

Forme d'habitat

Une architecture moderne, conviviale et fonctionnelle

Tous les logements sont meublés, dotés d'une kitchenette, d'une salle d'eau et de sanitaires

Les bâtiments communiquent entre eux et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Parties collectives : une salle commune est à disposition des résidents ainsi qu'une salle TV, informatique, une buanderie et une salle de sport

Type de logement

17 logements

	Nombre	Particularités
Studio (22m2)	13	2 studios en rez-de-chaussée pouvant accueillir une personne à mobilité réduite (32 et 42 m 2)
T1 (32m2)	2	1 couple
T 2 (42 et 45m2)	2	Pour famille (enfant non mineur)

3 logements en diffus

	Nombre	Particularités
Studio (28m2)	1	
T 2 (40m2)	2	

Studios entièrement équipés : Meublés – linges de maison et de toilette – ustensile de cuisine ; buanderie, salle télé et bibliothèque, cuisine commune et un atelier d'activité.

Spécificité

➤L'association dispose d'un chantier d'insertion

Pension de Famille « Salvador Allende »
33, Avenue Salvador Allende
30 520 Saint Martin de Valgalgues

Association LA CLEDE

Coordonnées

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES

Siège administratif : 8 – 10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES

☎ 04 66 86 52 67

☎ 04 66 78 60 38

Courriel : laclede@laclede.fr

Site internet : www.laclede.org

Contact M. BOUQUET, Directeur

Capacité agréée 22 places

Public accueilli

La volonté de l'association est de favoriser la plus grande mixité au niveau des résidents et ce, en constituant par l'attribution des logements, un groupe dont l'équilibre doit être recherché. C'est par cette mixité que la pension de famille jouera pleinement son rôle.

Les critères concernant le public ne sont pas exclusifs. Les personnes définies par la circulaire comme étant, isolées ou désocialisées, peuvent néanmoins être déjà locataires d'un appartement totalement inadapté. Par ailleurs, les personnes, dont la situation sociale et psychologique est fragile, peuvent avoir une activité professionnelle en contrat aidé et ne pas être totalement isolées puisque soutenues par leur famille. L'essentiel des besoins des personnes accueillies en pension de famille étant souvent, le besoin de lien et de sécurité relationnelle. Les personnes orientées doivent avoir des revenus leur permettant de s'acquitter de leur redevance et avoir une autonomie suffisante pour pouvoir vivre seul en appartement.

Forme d'habitat

Maison d'une superficie d'environ 700 m² habitables, dotée d'un jardin privatif de 500 m² dans la ville de Saint Martin de Valgalgues jouxtant la ville d'Alès. Les différents services et commerces ainsi que les transports sont à proximité de la pension de famille.

Typologie des logements

	Nombre	Particularités
Studio	10	1 studio en rez-de-chaussée pouvant accueillir une personne à mobilité réduite
T 2	6	couples

Spécificités

- Le travail des hôtes est fondamental dans la pension car c'est par leur intermédiaire que les liens se retissent (tant vis-à-vis de soi, des autres que de l'environnement au sens large).
- Accueil possible de couples

InterMédiation Locative (IML)

- **Définition :** Gérer des logements appartenant à des propriétaires privés et les louer à des ménages ayant des difficultés financières et sociales.

- **Présentation :** Dispositif visant à favoriser l'accès et le maintien des personnes les plus démunies dans un logement autonome de droit commun dans le **parc locatif privé** en apportant une sécurité et des garanties au propriétaire bailleur . C'est aussi un moyen pour donner plus d'autonomie à certains ménages déjà inscrits dans un parcours d'insertion et pour lesquels il convient de proposer une alternative à l'hébergement. Les bénéficiaires doivent avoir la capacité financière et sociale d'accéder à ce type de logements tout en ayant un accompagnement en vue de consolider cet accès au logement autonome.

L'intermédiation locative s'appuie sur trois piliers : la mobilisation de logements, la gestion locative à proprement parler, et enfin l'accompagnement social des ménages. Dans le Gard, elle se développe selon deux modalités distinctes :

La location en vue d'une sous-location dans le parc privé : location d'un logement à un bailleur par un organisme agréé (association) qui sous loue à un ménage en difficulté. Le public logé en sous-location présente souvent des difficultés financières telles qu'une aide au paiement du loyer s'avère parfois nécessaire (jusqu'à 120 €/mois). Le niveau de fragilité du public nécessite un accompagnement social plus soutenu.

Le mandat de gestion : le propriétaire confie la gestion de son logement à un organisme agréé, qui assure la gestion sociale du logement mais le bail lie directement le propriétaire et le locataire. Pour exercer cette activité, l'organisme agréé doit disposer d'une carte professionnelle d'agent immobilier à vocation sociale. L'accompagnement social est moins soutenu car le public présente moins de difficultés au quotidien.

- **Public accueilli :** Ménages visés dans le cadre du PDALPD/PDAHI. Ménages défavorisés, en difficultés d'insertion économique, sociale, administrative. Toutes les personnes en situation d'hébergement dans une structure. Ménages à l'hôtel. Ménages en risque d'expulsion. Ménages en habitat insalubre. Ménages désignés par le préfet suite à une décision de la commission DALO.

- **Durée de séjour : durée du bail.**

En location/ contrat d'occupation à titre onéreux (sous location) : l'organisme agréé (association) disposant d'une convention d'occupation avec le locataire pour une durée de **18 mois maximum**, est locataire en titre et le ménage est occupant.

En mandat de gestion : le ménage locataire et le propriétaire sont liés par un bail de droit commun soit **3 ans, renouvelable tacitement**.

- **Textes :** Loi Molle et plan de relance/ art. L.442-8-1, L.321-10, L.365-4, R.365-1 du CCH, circulaire du 5 mars 2009.

Association La Clède
30 100 Alès

Association LA CLEDE

Coordonnées

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES

Siège administratif : 8 – 10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES

☎ 04 66 86 52 67

☎ 04 66 78 60 38

Courriel : laclede@laclede.fr

Contact M.BOUQUET, Directeur

Public accueilli (cf. : fiche technique générale)

Dispositif Intermédiation locative uniquement en location/sous location

Modalités d'admission

- Revenus stables
- Capacité financière à assumer pour partie la gestion locative d'un appartement (loyers, charges, fluides...)
- Une rencontre entre l'utilisateur en demande et l'association sera organisée afin de concrétiser la faisabilité de ce projet avec estimation de la capacité financière, prise en considération du passé résidentiel, explicitation du projet de l'Intermédiation locative et évaluation de son adhésion le cas échéant ; l'ensemble ayant pour objet de recueillir des éléments d'aide à la décision d'entrée en IML pour le directeur de l'association.
- Il n'y aura pas d'orientation directe sans cette rencontre préalable.
- Il sera demandé d'apporter tous les justificatifs récents de sa situation (notification Pôle emploi, notification RSA, situation d'endettement, etc...)
- Un contact sera établi avec le travailleur social à l'origine de la demande.

Durée du séjour

Hébergement limité à 18 mois avec signature d'un contrat d'occupation temporaire

Forme d'habitat

10 logements allant du studio au T3

Spécificités

- Le logement pourra être équipé du strict nécessaire (électroménager, couchage, mobilier minimum)
- Une participation financière sollicitée en fonction des revenus et des charges de gestion locative et des aides au logement.
- L'accompagnement social est assuré par un travailleur social de l'équipe du service logement avec organisation de rencontres à domicile ou au siège de l'association dont la fréquence varie en fonction des besoins des ménages mais avec une rencontre mensuelle à minima.

Habitat & Humanisme du Gard

**41 Rue Van Dyck
30 000 Nîmes**

Association HABITAT ET HUMANISME DU GARD, en partenariat avec la Fondation Armée du Salut et la Croix-Rouge de Nîmes

Coordonnées

☎ 04 66 23 64 89

■ 04 66 29 14 48

Contact Mme AGNEL, Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF)
Courriel : c.agnel@habitat-humanisme.org

Public accueilli

(cf. : fiche technique générale)

Durée du séjour

(cf. : fiche technique générale)

Forme d'habitat

L'objectif quantitatif fixé au groupement, par convention avec la DRJSCS :

- 65 logements en mandat de gestion (bail de droit commun).
- 40 logements en location/contrat d'occupation à titre onéreux (sous-location).

Les logements mobilisés au 01/09/2013 :

Mandat de gestion	6 T1	5 Nîmes - 1 Le Grau du Roi
	21 T2	16 Nîmes - 4 Nîmes Métropole – 1 Calvisson
	12 T3	7 Nîmes - 1 Nîmes Métropole - 1 Saint Laurent d'Aigouze – 1 Calvisson – 1 Beaucaire – 1 Alès
	6 T4 et plus	2 Nîmes – 3 Nîmes Métropole – 1 Alès
Location/contrat d'occupation à titre onéreux	2 T1	Nîmes
	12 T2	Nîmes
	6 T3	5 Nîmes – 1 Nîmes Métropole

Loyer moyen : 6,72 €/m² pour des logements dont la superficie varie entre 20 à 142 m².

L'accompagnement des ménages logés

Il est mené soit par une CESF d'Habitat de Humanisme du Gard, soit par un éducateur spécialisé de La Fondation Armée du Salut ou de la Croix-Rouge de Nîmes.

Annexes

Le Droit au logement opposable - DALO

Instauré par la loi du 5 mars 2007 et modifié par la loi du 25 mars 2009, le droit au logement opposable donne la possibilité, pour toute personne qui demande un logement ou une place dans une structure d'hébergement et ne recevant pas de réponse adaptée à sa demande, de faire reconnaître sa demande comme prioritaire pour l'attribution d'un logement social.

- En déposant un recours devant la commission de médiation
- Lorsque sa demande a été reconnue prioritaire par la commission, le demandeur bénéficie d'un droit au logement. La mise à disposition d'un logement adapté à sa situation devient dès lors une obligation de résultat, et non pas un objectif pour les services de l'Etat.
- La saisine de la commission de médiation doit être réalisée au moyen d'un formulaire retiré en préfecture ou à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ou téléchargeable en ligne et accompagné de toutes les pièces justificatives de la situation du demandeur.

Qui peut bénéficier du droit au logement opposable ?

Le droit au logement opposable est ouvert à toute personne :

- Qui ne peut accéder par ses propres moyens à un logement décent et indépendant ou s'y maintenir
- Ayant déposé d'une demande de logement auprès d'un organisme HLM
- En situation régulière, soit parce qu'elle bénéficie de la nationalité française, soit parce qu'elle est autorisée à résider régulièrement en France.

Quelles sont les conditions de saisine de la commission de médiation ?

6 critères d'éligibilité sont prévus par la loi

- Etre **dépourvu de logement**
- Etre **menacé d'expulsion sans relogement**
- Etre **hébergé ou logé temporairement**
(Hébergé par des tiers ou parents, logé en foyer ou centre d'hébergement)
- Etre logé dans des **locaux impropres à l'habitation, insalubres ou dangereux**
- Etre logé dans des **locaux sur occupés ou non décents**, si le demandeur est au moins accompagné d'un **mineur** ou d'une **personne handicapée** ou si lui-même connaît un **handicap**
- Ne pas avoir reçu dans des **délais anormalement longs** (36 mois pour le Gard) de proposition adaptée à sa demande de logement social.

Dossier téléchargeable sur:

Lien formulaire DALO : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13940.do

Lien formulaire DAHO : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13941.do

Adresse pour renseignement et dépôt de dossier :

Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard
Pôle logement hébergement - secrétariat DALO

La Demande de Relogement Prioritaire - DRP

Condition préalable

Les demandes de relogement prioritaire ne peuvent être déposées que par **un travailleur social**, qui constitue le dossier avec la famille.

Public concerné

- Personnes sans domicile permanent
- Occupants sans droit ni titre
- Personnes hébergées par des tiers ou des parents
- Logées en foyer ou centre d'hébergement
- Logées dans un logement précaire ou de fortune ou non décent.
- Logées dans un logement frappé d'un arrêté d'insalubrité ou de péril
- Personnes dont le logement est manifestement inadapté :
 - à la situation familiale (surpeuplement **avéré**, sous-occupation entraînant une inadéquation entre les ressources et le foyer)
 - à la situation économique (surendettement **avéré**)
 - à l'état de santé ou au handicap physique, après évaluation globale de leur situation.

L'évaluation des ressources

Outre ces critères, il est entendu que les demandeurs ont des **faibles ressources**. Le premier critère de validation est le quotient familial qui est calculé en fonction de la composition familiale et du montant des ressources (ressources mensuelles, APL, AL/ nombre de part $\leq$ à 430). Néanmoins une dérogation peut-être accordée pour les ménages en situation d'expulsion domiciliaire ou sur critères sociaux.

Le cas des ménages déjà logés dans le parc public

Ces personnes désireuses de **changer de logement** doivent d'abord déposer une demande de mutation auprès de leur bailleur. Elles ont la possibilité de saisir la commission inter-bailleurs en déposant une demande auprès du pôle logement de la CAF par l'intermédiaire d'une assistante sociale de secteur.

Rejet et validation

- Les demandes sont validées par une commission de concertation mensuelle entre l'Etat, le Conseil Général et l'Association pour le Logement dans le Gard, ainsi que les bailleurs sociaux du département.
- Les rejets et validations sont notifiés au travailleur social ayant déposé la demande. Ce dernier informe le ménage de l'évolution du dossier.
- Les rejets sont motivés et peuvent faire l'objet d'un recours gracieux.
- Les personnes déjà locataires du parc public recherchant un nouveau logement au motif de l'insécurité du quartier, ou de la vétusté du logement ne sont pas considérées comme prioritaires et verront donc leur demande de relogement prioritaire rejetée. Les demandes de mutation doivent toujours être déposées auprès du bailleur social.

Après validation par la commission

- La demande de relogement prioritaire doit être renouvelée tous les ans. Tout dossier non renouvelé sera annulé et classé.
- Tout changement de situation doit être signalé dans les meilleurs délais afin que le dossier soit toujours réactualisé (changement de situation familiale, financière, relogement...)

